

1 - POSSIBILITÉS DE RÉSERVATION

- Téléphone, internet . Nous procédons à la réservation après envoi de l'acompte par chèque, virement ou paypal.
- Courrier. Vous nous retournez le formulaire de réservation accompagné du montant de l'acompte.

Dans tous les cas, après acceptation de la réservation, nous vous adressons une confirmation par mail ou SMS.

2 - RÈGLEMENT

- La réservation est définitive lorsque nous encaissons l'acompte. Vous devez verser 30% du montant du séjour. Le solde est à régler le jour de l'arrivée.
- Si vous réservez moins de 4 semaines avant votre arrivée, vous devez régler la totalité du séjour.
- A défaut de règlement intégral dans les délais impartis, le Camping Les Chagnelles pourra considérer que la réservation est annulée.
- Même en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, les périodes réservées sont dues en totalité.
- Chèques vacances acceptés, CB, espèces, chèque.

3 - ANIMAUX

2 animaux de petite taille par hébergement (catégories 1 et 2 pas acceptées). Le carnet de vaccination doit être à jour (rage), tatouage obligatoire.

4 - VISITEURS

Après avoir été autorisés par l'accueil, les visiteurs peuvent être admis sous la responsabilité des vacanciers qui les reçoivent. Ceux-ci sont tenus d'une redevance par personne dont le montant et les conditions sont fixés suivant le tarif affiché. Les véhicules devront être stationnés à l'extérieur.

5 - ANNULATION

En cas d'annulation du locataire par L-R-A-R , l'acompte pourra être remboursé que pour des raisons sérieuses ou graves (fournir les documents).

- Plus de 45 jours avant l'arrivée sans motif acompte non remboursable

6 - CAUTIONS ET FRAIS

Deux cautions de 200€ et 60€ seront demandées lors des formalités d'arrivée. Elles seront remboursées ou renvoyées dans les quinze jours sous déduction éventuelle des dégradations, manquement de l'inventaire et ménage négligé.

Les hébergements doivent être rendus en parfait état de propreté, sans dégradation et avec l'ensemble du matériel mis à disposition. Dans le cas contraire, les 2 cautions seront conservées pour couvrir les frais.

Il sera également demandé à chaque locataire le règlement de la taxe de séjour selon les tarifs en vigueur (0,22€ par personne adulte et par jour)

7 - ARRIVÉE / DÉPART

En juillet/août, tout séjour commence le samedi. En dehors de la période juillet/août, le jour d'arrivée est à votre choix et à définir à notre réception. A votre arrivée, merci de vous présenter au bureau d'accueil.

Les hébergements sont à votre disposition à partir de 15h00.

Le jour de votre départ, il est impératif de libérer votre hébergement avant 11h00.

En cas d'arrivée après la fermeture de la réception, il est nécessaire de nous avertir.

8 - Les hébergements ne peuvent accueillir plus de personnes que prévues dans chaque catégorie.

9 - INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations que le Client communique au Camping Les Chagnelles à l'occasion de sa commande sont utilisées uniquement par les services commerciaux et marketing du camping, pour le traitement de la commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux Clients en fonction de leurs centres d'intérêts et en accord avec la loi.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles le concernant. Pour cela il suffit d'en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en indiquant vos nom, prénom et adresse postale et adresse email à laquelle le Client reçoit les courriers électroniques du Camping Les Chagnelles 108 chemin du Porteau 85300 Le Perrier.